



Le délire fiscal et la politique de gribouille dans l'énergie sont un non-sens pour l'avenir du pays

Lors de ses différentes auditions devant le Parlement, la CFE Énergies n'a cessé de rappeler que l'énergie est le nerf de la guerre pour l'attractivité du pays, la compétitivité de son économie, le défi climatique et la souveraineté nationale. Face à ces enjeux cruciaux, seule une vision cohérente dans la durée de la stratégie énergétique, loin des calculs politiques et budgétaires à courte-vue, peut garantir un avenir énergétique et industriel solide au pays.

Pourtant, avec la loi de finances qui vient d'être, sans gloire, validée par le Parlement après l'utilisation de l'article 49.3 de la Constitution, le Gouvernement a cédé à la facilité du matraquage fiscal du secteur électrique. Or ce dernier se heurte dès à présent à un mur d'investissements qu'il est crucial de franchir si l'on veut assurer, sur le long terme, la sécurité énergétique des Français, la décarbonation de l'économie française et son indispensable compétitivité dans un contexte de concurrence mondiale chaque jour plus intense.

Qu'il s'agisse de la prolongation du parc nucléaire existant, du développement du potentiel hydroélectrique national, du déploiement de nouvelles capacités nucléaires ou encore des réseaux électriques essentiels à l'essor des énergies renouvelables, ce sont des investissements massifs qu'il faut financer pour relever les défis de la souveraineté énergétique et de la réindustrialisation du pays. Et dans un contexte où le réchauffement climatique n'en finit plus d'accélérer, la résilience climatique de ces infrastructures électriques exige des investissements massifs.

Dès lors, en alourdissant la charge fiscale des installations nucléaires par une hausse des taxes dites INB et en faisant les poches d'EDF via des dividendes exceptionnels inappropriés, la nouvelle loi de finances défendue par le Gouvernement éreinte la capacité d'investissement du groupe EDF au moment où celui-ci en a le plus besoin. L'avenir énergétique et climatique du pays semble ainsi sacrifié sur l'autel d'un délire fiscal qui s'avère anti-industriel.

Pour la CFE Énergies, cette politique de gribouille est d'autant plus irresponsable que dans le même temps, la Commission de Régulation de l'Énergie a opté, avec sa décision sur le TURPE 7, de privilégier une régulation punitive en totale contradiction avec les enjeux du système électrique. Cette régulation punitive est contraire au rôle des réseaux de distribution dans la transition énergétique et la stratégie d'électrification du pays.

La CFE Énergies regrette cette navigation à vue, sans cohérence industrielle ni vision stratégique, et ce délire fiscal qui arrive après deux décennies de bidouillage tarifaire, actionnarial et fiscal du système électrique. Chaque euro détourné aujourd'hui du financement du système électrique se paiera en effet demain en hausses tarifaires, en perte de compétitivité et en risques accrus pour la sécurité d'approvisionnement électrique.

Ce mépris des enjeux du secteur énergétique va en outre à l'encontre de l'appel de Mario Draghi, lequel invite à rompre avec la dérive consistant à instrumentaliser l'énergie pour remplir les caisses des États et à privilégier la compétitivité énergétique pour assurer l'avenir de l'Europe dans la compétition mondiale.

Enfin, ce délire contredit les annonces qui viennent d'être faites lors du sommet mondial sur l'intelligence artificielle, où le Président de la République a vanté l'attractivité électrique de la France pour séduire les investisseurs. Celui-ci s'est appuyé sur l'atout d'une électricité abondante et bas carbone pour lancer son désormais célèbre « *plug, baby, plug* ». Pourtant, sans investissements massifs dans le système électrique, cette attractivité électrique ne durera pas. Plus que jamais, gouverner, ce n'est pas se contenter de beaux discours et d'effets d'annonce sans lendemain, c'est prévoir.